



prete
NYUNGANIRA



LA BANQUE MONDIALE

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
INTERNATIONAL INDIVIDUEL POUR ACCOMPAGNER L'OPERATIONNALISATION
DE LA CELLULE NATIONALE DU RENSEIGNEMENT FINANCIER (CNRF)**

N° de la passation du marché : BI-ADB-441525-CS-INDV

Adresse : Gikungu (Mutanga Nord), Boulevard Mwezi Gisabo,
Immeuble La Tulipe, 1, rue Inkondo

Tél. : +257 69 573 719

Date de publication :

Date limite de dépôt des offres :

Financement IDA N° : E-2650-BI



Immeuble La Tulipe
1, rue Inkondo
Boulevard Mwezi Gisabo, Mutanga - Nord
Bujumbura - Mairie



www.prete.bi

8



TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR ACCOMPAGNER L'OPERATIONNALISATION DE LA CELLULE NATIONALE DU RENSEIGNEMENT FINANCIER (CNRF) DU BURUNDI

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement de la République du Burundi avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale, a initié le Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique (« PRETE ») pour soutenir le Plan National de Développement (PND) et mettre en œuvre certaines des recommandations issues du Diagnostic du secteur privé (CPSD) conduit avec l'appui de la Banque Mondiale et la Société Financière Internationale (SFI).

La transformation de l'économie burundaise, pour une croissance robuste et la création d'emplois requiert : (i) *L'amélioration du climat des affaires ainsi que l'accès au financement, surtout pour les petites et moyennes entreprises (PMEs) ; (ii) La réduction de la fragmentation des marchés intérieurs et des chaînes de valeur ; (iii) L'adoption et l'utilisation des technologies modernes.*

Le Projet pour l'Emploi et la Transformation économique « PRETE » s'inscrit dans une optique d'alignement avec les priorités du Gouvernement telles que formulées dans le PND et le PNCP-SS-PCE 2021.

L'objectif de développement du projet initié sera d'améliorer l'accès au financement et l'accès au marché des MPME, en particulier celles appartenant aux femmes et aux réfugiés, afin d'accroître la création d'emplois par les MPME. Les principaux bénéficiaires du projet seront les entrepreneurs locaux, les MPME, les investisseurs privés, et les agences d'exécution par le renforcement de leurs capacités de mise en œuvre.

L'Agence de Développement du Burundi (ADB) via l'Unité de Gestion de Projet, sera responsable de la mise en œuvre du Projet, y compris les aspects fiduciaires aux fins du Projet pour l'Emploi et la Transformation Economique.

Une unité de gestion de projet (UGP) a donc été créée et est donc opérationnelle. Elle aura la responsabilité générale de soutenir la mise en œuvre du projet.





II. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le Projet comprend les 5 composantes ci-après :

Composante 1. Accès des MPME aux marchés et développement de la chaîne de valeur

- 1.1 : Élargir l'accès des MPME à une infrastructure de productivité durable, y compris l'infrastructure numérique ;
- 1.2 : Améliorer les capacités des MPME et l'adoption des technologies, y compris les technologies numériques et les technologies intelligentes face au climat ;
- 1.3 : Développement des fournisseurs et programmes de liaison, y compris avec les clients de la SFI et les partenaires régionaux.

Composante 2. Inclusion financière et accès durable au financement pour les MPME

- 2.1 : Renforcer l'infrastructure de crédit ;
- 2.2 : Améliorer l'accès des MPME au crédit ;
- 2.3 : Soutenir l'adoption des services financiers numériques pour améliorer l'inclusion financière et l'accès au financement des MPME.

Composante 3. Soutenir un environnement favorable aux entreprises et un climat d'investissement

- 3.1 : Réformes de l'environnement des affaires ;
- 3.2 : Renforcement institutionnel pour soutenir le développement des MPME résilientes au climat et l'investissement privé ;
- 3.4 : Gestion de projet.

Composante 4. Gestion du projet

Gestion, coordination, communication, suivi et évaluation du projet, et extension éventuelle des activités à d'autres secteurs.

Composante 5. Composante de réponse aux urgences contingentes (CERC).

Soutenir la capacité du Burundi à répondre à une future situation d'urgence éligible

Dans la composante 2 du Projet, précisément dans sa sous composante 3 en rapport avec le soutien de l'adoption des services financiers numériques, il est prévu un renforcement des capacités de la Cellule Nationale du Renseignement Financier (CNRF) pour atténuer les risques liés à l'intégrité du secteur financier du fait de l'extension importante des services financiers.





A cet effet, le Gouvernement du Burundi a déjà promulgué la loi n° 1/02 du 04 février 2008 portant lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LBC/FT). Cette loi prévoit en son article 12, la création d'une Cellule spécialisée chargée de LBC/FT. Cette dernière a été mise en place par le Décret N° 100/044 du 16 mars 2020 portant création, Missions, Organisation et Fonctionnement de la Cellule Nationale du Renseignement Financier (CNRF).

La principale mission de la CNRF est de coordonner la politique tant nationale qu'internationale en matière de la LBC/FT ainsi que la prolifération des armes à destruction massive au Burundi. Dans l'accomplissement de ses missions, la CNRF reçoit les déclarations de soupçons de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (BC/FT), les traite et transmet des rapports qui en découlent aux autorités compétentes selon le contexte et les exigences.

C'est dans ce cadre que PRETE, en collaboration avec la CNRF, désire recruter un consultant individuel chargé d'accompagner l'opérationnalisation de la Cellule Nationale du Renseignement Financier (CNRF) du Burundi qui est encore dans sa phase embryonnaire.

III. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal de la mission est de renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles de la Cellule Nationale de Renseignement Financier (CNRF) du Burundi afin que cette structure puisse bien mener ses fonctions principales, notamment (1) la réception, l'analyse, la dissémination des informations financières, (2) sa capacité d'analyse stratégique et (3) d'organiser son rôle de superviseur du respect par les assujettis de leurs obligations en matière de LBC/FT.

III.1. Renforcement de la structure organisationnelle de la Cellule

Tâche 1 :

En collaboration avec le Responsable de la CNRF et conformément au cadre légal en vigueur et aux exigences internationales en matière du fonctionnement d'une Cellule de Renseignement Financier (CNF), l'objectif est d'aider la CNRF à s'y adapter.

Etapes ou Sous-tâches :

- Evaluer l'organisation interne de la CNRF et établir une feuille de route pour améliorer l'efficacité de la structure organisationnelle existante, y compris son indépendance opérationnelle ;
- Accompagner le Responsable de la CNRF à mettre en place un guide de travail, un plan stratégique sur un horizon de 3 ans et un plan opérationnel correspondant, un manuel de procédure et d'autres outils, y compris informatiques, indispensables pour le fonctionnement de la Cellule ;





- Aider à établir les besoins nécessaires de la CNRF tant au niveau humain que matériel, y compris l'élaboration d'une stratégie de ressources humaines comprenant des descriptions claires des postes clés ;
- Élaborer un code de conduite, lignes directrices, politiques et procédures sur la sécurité de l'information.

III.2. Renforcement des procédures opérationnelles internes

Tâche 2 :

Améliorer les compétences des agents à travers des programmes de formation ciblés.

Étapes ou Sous-tâches :

- Organiser des formations sur l'analyse tactique, opérationnelle et stratégique ;
- Livrer la formation du groupe Egmont sur la sécurité d'une Cellule de Renseignement Financier (CRF) ;
- Livrer la formation du Groupe Egmont sur l'analyse tactique et opérationnelle ;
- Elaborer un manuel sur l'analyse opérationnelle et stratégique ;
- Elaborer un manuel de sécurité des informations.

Tâche 3 :

Améliorer la capacité de la CNRF à recevoir et traiter efficacement les informations financières.

Étapes ou Sous-tâches :

- Soutenir la CNRF dans la rationalisation du flux de travail pour la réception, l'analyse et la diffusion des Déclarations d'opérations suspectes (DOS), y compris les phases suivantes ;
- Revoir la gestion des processus décisionnel : comment les décisions sur les DOS sont prises ;
- Revoir le traitement d'une DOS et élaborer une procédure et un canevas du rapport y relatifs ;
- Développer ou faire des recommandations à la CNRF sur les outils d'analyse de données avancés (utilisation du logiciel Excel par exemple), autres logiciels de traitement des informations financières et organiser des formations adaptées.

Tâche 4 :

Améliorer les procédures de dissémination des informations pertinentes aux autorités compétentes

Étapes ou sous-tâches :

- Mettre en place des protocoles de dissémination clairs et sécurisés ;





- Développer des formats standards de rapports pour les différentes parties prenantes ;
- Assurer la formation du personnel sur la rédaction de rapports clairs et concis.

Tâche 5 :

Améliorer la capacité de la CNRF à effectuer des analyses stratégiques

Etapas ou Sous-tâches :

- Développer un cadre d'analyse stratégique pour évaluer les risques et les tendances ;
- Organiser des ateliers et des formations sur l'analyse stratégique.

III.3. Mise en place de la fonction de supervision LBC/FT

Tâche 6 :

Appuyer la CNRF dans la mise en place de la fonction supervision pour les secteurs sous sa compétence afin de lancer les travaux de mise en conformité par les assujettis.

Etapas ou Sous-étapes :

- Développer le matériel de formation, sous un format de « formation des formateurs », adapté au cadre national de la LBC/FT afin de permettre aux agents de la CNRF d'assurer les besoins de formation des assujettis ;
- Animer une session de formation des formateurs destinés à former les assujettis sous sa supervision ;
- Animer une session de formation pour les assujettis ;
- Développer des outils de supervision basée sur les risques pour opérationnaliser la fonction supervision LBC/FT de la CNRF (supervision sur pièce et sur place)
- Accompagner trois missions pilotes de la CNRF pour la réalisation des missions sur terrain d'évaluation de la conformité des assujettis ;
- Elaborer une stratégie de formation et de supervision pour la CNRF.

IV. COMPETENCES ATTENDUES

IV.1. Qualifications et expérience

IV.1.1. Qualification :

Avoir un diplôme de niveau BAC+4 au moins dans les domaines pertinents suivants : Management, Criminologie, Droit, Sciences politiques, Sciences sociales, technologie de l'information, finance ou tout autre domaine intéressant la présente mission.





IV.1.2. Expérience :

Le candidat devra avoir :

- Une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans au sein d'une cellule de Renseignement Financier ainsi qu'une expérience pertinente impliquant le Groupe Egmont ;
- Au moins cinq (5) références similaires d'accompagnement de CRF dans le renforcement des fonctions, notamment d'une CRF candidate au groupe Egmont ;
- Au moins cinq (5) références similaires dans la divulgation des obligations LBC/FT auprès des assujettis, et l'organisation d'ateliers de formation et de sensibilisation des acteurs de la LBC/FT ;
- Une expérience de travail ou de suivis des travaux de plus de 3 ans, avec preuve, pour le compte d'un Etat membre ou observateur, avec un groupe régional de type-GAFI, participation aux travaux techniques/évaluation mutuelle.

IV.1.1.3. Competences

- Excellente connaissance des standards de la lutte contre la criminalité économique et financière, y compris le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, en particulier les recommandations du GAFI et les questions connexes ;
- Bonne connaissance et compréhension des critères d'adhésion du Groupe Egmont.

IV.1.1.4. Langue de travail

Un français courant est exigé.

V. LIVRABLES

En plus des documents ci-dessous, le consultant devra produire un rapport final résumant les activités et les résultats obtenus ainsi que des recommandations pour la bonne réalisation des missions de la Cellule :

❖ Au niveau du renforcement de la structure organisationnelle et opérationnelle :

- Un rapport sur l'état des lieux au niveau opérationnel et organisationnel assorti d'une feuille de route pour améliorer l'efficacité de la CNRF
- Des manuels des opérations/ procédures pour chaque domaine d'activités, un plan stratégique sur un horizon de 3 ans et un plan opérationnel ainsi que d'autres outils indispensables pour le fonctionnement de la Cellule ;





- Un plan de renforcement des besoins de la CNRF en matière de technologie de l'information (bases de données, logiciels de traitement des DOS, etc.)
- Un code de déontologie du personnel de la CNRF ;
- Une fiche de collecte de données qui permettra la collecte systématique d'information ;
- Une feuille de contrôle pour les recherches sur internet ;
- Une fiche de demande d'information pour les autorités compétentes nationales ;
- Une fiche de demande d'information pour les CRF étrangères ;
- Un format standard de rapports pour les parties prenantes ;
- Des rapports de formation/atelier pour chaque thème de formation.

❖ **Au niveau de la supervision de la LBC/FT :**

- Un manuel de formation des formateurs adapté au cadre national de la LBC/FT ;
- Un document de stratégie de formation et supervision pour la CNRF ;
- Les procès-verbaux des ateliers organisés pour les assujettis ;

N.B : Tous les livrables seront produits en français et feront objet de validation par le Comité de Direction de la CNRF.

VI. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

Le consultant dispose d'un délai de douze (12) mois, à compter de la date de signature du contrat, avec possibilité de prolongation selon les résultats obtenus et les besoins de la CNRF, pour réaliser toutes les activités relatives à sa mission. La mission sera effectuée à Bujumbura, Burundi avec possibilité de déplacements à l'intérieur du pays.

VII. MODE DE SELECTION

Le consultant sera sélectionné selon la **méthode de Sélection de Consultants Individuels**, conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque Mondiale, Edition de Septembre 2023 et conformément aux critères exigés au regard des présents termes de référence.

Coordonnatrice du Projet

Madame Béatrice NZETYIMANA

8

